

## Les Trophées IDEES Junior

**Contact > Viviane DRÉVILLE > 01 41 91 27 12 >**  
**[tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr](mailto:tropheesideesjunior@hauts-de-seine.fr)**

### Présentation

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et valorise les Initiatives Durables pour l'Environnement, l'Economique et le Social (IDEES) réalisées sur son territoire.

Le concours Trophées IDEES Junior vise à favoriser, promouvoir et récompenser les actions et réalisations menées au sein des collèges des Hauts-de-Seine.

La candidature peut concerner : un établissement, une classe ou un groupe d'élèves encadrés par un professeur, de la 6ème à la 3ème.

A l'issue des délibérations le jury désignera trois lauréats. Le premier lauréat recevra un prix de 2 500 euros, le second, un prix de 2 000 euros et un troisième, un prix de 1 000 euros. Ces prix devront être destinés à financer une visite ou une manifestation en lien avec le développement durable ou à améliorer leur réalisation.

### Objectif

Valoriser les actions des collégiens au sein de leur établissement en faveur d'un engagement citoyen pour un développement durable, et inciter l'émergence de nombreux autres projets.

### Bénéficiaires

Ce concours est ouvert à tous les établissements secondaires du 1er degré, publics ou privés sous contrat, de la 6e à la 3e, du département des Hauts-de-Seine.

### Inscription

Le dossier d'inscription, précisant les modalités pratiques de participation au concours, sont consultables et téléchargeables sur le site du Département des Hauts-de-Seine : <http://ww.hauts-de-seine.fr>.

**Les inscriptions sont ouvertes du lundi 3 décembre 2018 au lundi 1<sup>er</sup> avril 2019.**

Les candidats présenteront leurs réalisations **mi-mai 2019** devant le jury. Une cérémonie de remise des prix aura lieu **début juin 2019** .

### Réalisations

Le projet faisant l'objet d'une candidature doit être achevé ou en cours de réalisation au moment du dépôt de candidature.

Pour chaque candidature, le référent du dossier (principal, professeur ou documentaliste) doit présenter une fiche d'inscription et une synthèse de 10 pages au maximum.

Il est également possible de joindre au dossier d'inscription, tous éléments complémentaires jugés utiles : photographie, cdrom, plaquette....

Photo : Collège Jeanne d'Arc de Colombes  
1er prix en 2017 avec le «Projet Retour à la Terre »  
Elaboration de compost à partir des déchets alimentaires de restauration scolaire



Crédit photo B Cusson